

Préavis de grève national des officiers de ports pour vendredi

le 11/12/2013



Le mouvement de grève des officiers de port pourrait notamment perturber le trafic des ferries à Calais.
(Photo Alain Simoneau)

Les ports français pourraient être fortement perturbés vendredi 13 décembre en raison d'un préavis de grève déposé par le Syndicat national des officiers de ports SNOP-FO (majoritaire) qui réclame l'application d'un décret revalorisant le statut de ces officiers, a-t-on appris mardi de source syndicale.

"Les ministres ne font pas leur boulot, ça fait sept semaines qu'un décret est sur leur bureau et qu'ils ne le signent pas", a dit Eric Destable, secrétaire général du syndicat. Le SNOP-FO avait déjà déposé un préavis national de grève fin mars afin d'obtenir cette revalorisation, avant de le lever à la dernière minute, en pleine nuit, après avoir obtenu satisfaction.

"On avait obtenu gain de cause en mars et un calendrier prévoyant la mise en application du décret au 1er septembre", a indiqué M. Destable. **"Ils ont gagné une année de revalorisation"**, a-t-il dit.

"Rien ne va bouger dans les ports, c'est à dire qu'il n'y aura pas de sortie ni d'entrée de navires. Pour certains ports où c'est du transport de cailloux ça va aller, mais pour des ports comme Calais avec une moyenne de 40 000 passagers par jour et 5 à 6 000 camions ce sera différent", a-t-il prévenu.

"Tous les ports de France et d'outre-mer sont appelés à se mettre en grève", a-t-il précisé, disant cependant espérer ne pas **"devoir aller jusqu'au bout"**.

Le préavis national de grève de 24 heures, reconductible et renouvelable, a été déposé pour vendredi 8 h.